

AAC
Colloque SEF
Ethnographies Plurielles #8

*Le transmissible et l'intransmissible de
la pratique ethnographique*

PARIS 11-12/10/2018
Maison de la recherche de l'Université de la Sorbonne nouvelle

<http://sef.hypotheses.org/>

Pour cette huitième édition Ethnographies Plurielles, la Société d'Ethnologie Française (SEF) a souhaité mettre l'accent sur la transmission des savoirs et pratiques ethnographiques dans et hors les murs du champ académique.

Dans le champ académique, en France, l'anthropologie a la particularité d'un paradoxe. Forte sur le plan théorique (avec des auteurs « historiques » comme Marcel Mauss ou Claude Lévi-Strauss et la « production » continue de grands noms prolongeant tout en renouvelant le champ théorique : on citera, entre autres, Augé, Balandier, Godelier, Descola, Abélès, Laplantine...), la discipline présente une plus grande faiblesse quant à sa représentation à l'université, au demeurant relativement récente¹. Cette asymétrie entre « consistance intellectuelle » et institutionnalisation prend forme dans le faible nombre de postes universitaires et une plus grande représentation dans les centres de recherche (Rogers, 2002). On se souviendra par ailleurs en 2013 du tollé et de la mobilisation lorsque la ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, Geneviève Fioraso, pensera supprimer la licence d'ethnologie et d'anthropologie. Très peu de formations universitaires en France proposent d'enseigner la discipline dès la première année de licence². L'offre s'élargit en master (a fortiori si l'on pense aux formations dans des écoles comme l'EHESS) et accueille des étudiant.e.s issu.e.s de disciplines autres comme la sociologie, la philosophie, les lettres... Nombre de nos collègues enseignent dans des départements de SHS ou bien d'autres disciplines tels des départements de langues, de communication, de gestion... ou encore s'insèrent également dans des institutions et organisations de travail multiples³, ce qui génère une plurilocalisation de la discipline. La pénurie de postes entraîne des trajectoires professionnelles hybrides, de l'autofinancement de la thèse aux allers-retours entre monde académique et autres mondes professionnels. Enfin, la pratique ethnographique, souvent individuelle et régulièrement solitaire, ne favorise pas les échanges autour de « cadres analytiques largement partagés » (Rogers, 2002).

Cette configuration particulière pose précisément la question, nous semble-t-il aigue, de la transmission de la pratique ethnographique – ou, pour le dire autrement, de ce qui est communément appelé aujourd'hui l'ethnographie – et, plus généralement, de la démarche ethnologique et du raisonnement anthropologique. On connaît la distinction proposée par Claude Lévi-Strauss entre ethnographie, ethnologie et anthropologie. L'ethnographie constituerait la phase de recueil de données sur le terrain conduisant à produire un corpus le plus exhaustif possible. L'ethnologie serait quant à elle le moment de l'analyse du matériau empirique aboutissant à la description et à la « mise en signification » d'une culture particulière. L'anthropologie enfin s'attacherait à comparer et, au fond, à faire « dialoguer » les cultures dans leur diversité en élaborant un vaste tableau des sociétés humaines permettant de dégager invariants et différences (Lévi-Strauss, 1955). Le terme ethnographie « est aujourd'hui largement répandu dans l'ensemble des sciences sociales pour désigner tout à la

¹ L'institut d'ethnologie de l'université de Paris est fondé en 1925 et inaugure l'enseignement de l'ethnologie en France (Jolly, 2001).

² 5 licences complètes de Sciences de l'homme, Anthropologie et Ethnologie existent en France. Trois autres proposent un accès en 2^e ou en 3^e année. L'offre de masters est, elle, plus conséquente avec une quinzaine de formations, pas toutes uniquement dédiées à la discipline uniquement (source : Onisep).

³ Ministères, musées, entreprises, associations...

fois une méthode et ses résultats : le travail qualitatif de collecte des matériaux de terrain, le corpus qui en résulte et l'écriture qui en restitue l'analyse » (Barthélemy, Combessie, Fournier et Monjaret, 2014). C'est cette activité singulière allant de la collecte du matériau empirique jusqu'à la restitution de son analyse par l'écriture – et plus précisément encore, la question de la transmission de cette pratique –, qui font l'objet de ce colloque. Comment en transmettre tout à la fois les subtilités et les contraintes pratiques, et, au fond, qu'en est-il véritablement transmis ? A qui (ce qui pose la question seconde de ses réappropriations) et comment cette pratique (se) diffuse-t-elle dans cette pluralité de devenir individuels ?

Au sein des enseignements qu'elle dispense se loge la spécificité applicative de la discipline. Est demandé aux étudiant.e.s d'apprendre à mener des enquêtes de terrain, à observer, collecter, rapporter puis analyser. D'excellents ouvrages sur la méthode d'enquête de terrain sont écrits qui, parfois, rencontrent un fort succès (on citera pour exemple le célèbre ouvrage de Beaud et Weber, 1997 ou celui de Becker, 2002). Mais au-delà de la méthode, comment le « terrain » se transmet-il sachant la part d'indicible et d'inévident dont il est porteur ? C'est-à-dire comment se transmettent des questions comme les émotions, la relation, la subjectivité, la réflexivité (Ghasarian, 2002) mais aussi le « voir en creux », la question de l'écriture et du récit... ? Quelles méthodes d'enseignement sont-elles à l'œuvre ? Symétriquement, comment les jeunes chercheur.e.s (Master, Doctorat, post-doctorat) s'approprient-ils/elles et mettent-ils/elles en œuvre ce qui est leur transmis, avec d'autres, au sein des cours et des séminaires dispensés à l'université, à l'EHESS ou à l'ENS comme dans « l'intimité » d'échanges intellectuels en face-à-face et personnalisés avec leur enseignant ou leur directeur de recherche ?

En outre transmettre l'ethnologie, pour l'enseignant.e, c'est transmettre une méthode mais à des étudiant.e.s qui ne se destinent pas forcément à ce métier, dont le terrain n'est pas le sien, dont la génération n'est pas la sienne, dont les centres d'intérêt peuvent lui être relativement étrangers, notamment quand l'enseignant.e s'adresse à des étudiant.e.s en langues, en communication, en arts, etc. Comment cette altérité des horizons professionnels et théoriques et des objets est-elle prise en charge ? Quelles circulations, réappropriations voire recyclages adviennent-ils hors les milieux académiques et hors les filières propres à la discipline ?

Enfin, dans les contraintes actuelles de la recherche, souvent liée aux appels d'offres, à l'évaluation et aux temporalités contraintes (on se souviendra ainsi des entretiens et du « quantitatif honteux » souligné par Passeron 1991), que deviennent les « règles de métier » ? Comment est appréhendée cette réalité du travail de l'ethnologue aujourd'hui ? Qu'est-il transmis et laissé de côté de la pratique ethnologique ?

C'est par conséquent autour des questions des règles de métier dans les mondes contemporains de la recherche, de l'implicite et de l'explicite de la transmission, de la relation de transmission et des devenir professionnels et théoriques de la transmission que nous nous proposons de nous interroger lors de ce colloque.

Axes

Axe 1 : « Bonnes pratiques » de la discipline et « écueils » de la réflexivité

Le premier axe de ce colloque est pluriel. Il interroge à la fois les « bonnes pratiques » de l'enquête ethnographique et la réflexivité au regard de la réalité rencontrée ... soit la rencontre parfois malaisée de ces deux aspects de la discipline.

La spécificité liée à la dimension principalement applicative de l'ethnographie engage ainsi à aborder règles du métier et réflexivité à la fois à l'aulne des réalités contemporaines de la recherche académique et des réalités pratiques liées aux contraintes de terrain. Ainsi les chercheur.e.s sont-ils/elles amené.e.s à mettre en perspective ces bonnes pratiques et à en faire une critique contextualisée au regard des exigences de la représentativité, ou encore la question de la transparence épistémologique.

Enfin, se posent les questions de la transmission des bonnes pratiques et de la prévention des écueils dans le contexte didactique. Comment est-il possible de transmettre ces aspects méthodologiques, qui par principe sont intimement liés au contexte du terrain ? Quels sont les ressorts qui permettent d'enseigner la méthodologie des sciences sociales, issues d'une longue tradition, au regard de ses propres expériences d'enseignant.e, et dans l'intérêt de l'étudiant.e, intégrant ainsi la nécessaire prise en compte des aléas du terrain, qui éloignent fatalement de tout parti pris méthodologique manichéen ou par trop dogmatique ?

Axe 2 : L'implicite et l'explicite de la transmission

Dans un deuxième axe, le colloque portera sur les modalités implicites et explicites de la transmission. Que ce soit la transmission entre un enseignant.e chercheur.e et ses étudiant.e.s, ou bien la transmission d'une enquête en discours ou sur papier, l'axe s'intéressera aux savoir-faire anthropologiques parfois établis à l'avance et parfois en *sérendipité* dans l'action de la recherche.

Comment est pensé l'acte de bien transmettre le métier d'anthropologue ? Comment être pédagogue lorsqu'il s'agit d'enquêtes de terrain ? Qu'est-il dit de comment il faut agir/ne pas agir pour réaliser une « bonne » enquête ? Outre l'aspect académique, les sciences sociales s'apprennent sur le terrain. Pour arriver à collecter des informations il faut à certains moments emprunter des chemins plus alternatifs pour percevoir et témoigner d'une réalité. De quelle manière atteindre et construire cette réalité ? Les imprévus, le tri des données, les influences diverses auxquelles l'enquêteur.trice a à faire sont-ils mis en dialogue académique ? Comment ? Toute la question porte sur jusqu'où son rôle - le métier d'ethnologue, d'ethnographe, d'anthropologue et de sociologue – s'effectue et/ou s'arrête.

L'implicite et l'explicite sont aussi le va-et-vient entre le travail professionnel et l'intime, le rapport avec ses enquêté.e.s, ce qu'on peut ou ce qu'on doit dire de son terrain. Comment le transmettre et comment prendre de la distance par rapport à l'expérience vécue ? L'explicite, dans ses formes de transmissions pédagogiques et académiques plus classiques, se formule face à un implicite pluriel : le « voir en creux », la demande de voir ce qu'on ne nous apprend pas, l'apprentissage par ses propres expériences et ses erreurs...

Axe 3 : La transmission comme relation

Le troisième axe de ce colloque vise à explorer la transmission de la pratique ethnographique en tant que relation, entre celui/celle qui transmet et celles et ceux à qui elle est transmise.

Cette relation peut s'envisager du point de vue de l'ethnographe-enseignant.e : que transmettre et comment le transmet-on ? En mobilisant quelles ressources et à partir de quelle(s) pédagogie(s), classique(s) ou innovante(s) ? En retour, comment l'ethnographe apprend-t-il/elle des étudiant.e.s qui découvrent l'ethnographie, au travers de leurs questions, leurs terrains d'enquête, leurs réalités générationnelles etc. ? De même, en raison de leur

plurilocalisation dans les différents milieux académiques et de formation professionnelle initiale et continue (champs du travail social, de la santé ou encore du design, de la communication, de la gestion etc.), les ethnologues sont amené.e.s à enseigner à des étudiant.e.s de disciplines universitaires diversifiées. Leurs positionnements tant méthodologiques qu'éthiques sont susceptibles de venir nourrir / interroger leur propre pratique de l'ethnographie.

Mais la transmission comme relation peut être appréhendée du point de vue de l'étudiant.e également. Comment s'approprier la démarche ethnographique transmise ? Comment la perpétuer, la repenser ou, parfois, s'en affranchir ? Quel regard réflexif les chercheur.e.s, débutant.e.s ou confirmé.e.s, portent-ils/elles sur leur relation avec les ethnographes, enseignant.e.s et auteur.e.s, qui leur ont transmis les « ficelles du métier » (Becker, 2002) ?

Axe 4 : La transmission de la pratique ethnographique hors du champ académique

Par ailleurs, ce colloque entend interroger la question de la transmission de la pratique ethnographique hors du champ académique. Ainsi, qu'en advient-il et quelles formes peut-elle prendre dans le cadre de formations professionnelles (travail social, professions de santé, etc.) dont la finalité ne relève pas *stricto sensu* de la production de connaissances ? Qu'est-ce qui est donc ici transmis et selon quelles modalités ? Par ailleurs, que devient ensuite ce qui a été transmis ? En d'autres termes, comment la pratique ethnographique s'intègre-t-elle et se manifeste-t-elle dans les univers professionnels concernés ? En ce sens, peut-on parler d'une pratique ethnographique « appliquée » ? Mais l'ethnographie, dont l'objectif serait la connaissance académique et une ethnographie appliquée, dont l'objectif serait de produire des connaissances utiles aux mondes du travail sont-elles distinguables ? Et finalement, qu'est-ce que ces ethnographes exerçant hors du champ académique transmettent-ils/elles de la pratique ethnographique (en particulier, bien entendu, dans leur univers professionnels) ?

**Les propositions de communication d'un volume de 5.000 signes sont à adresser avant le 15 avril 2018 à emmanuelle.savignac@free.fr et à rubiovincent@hotmail.com
L'évaluation en double aveugle donnera lieu à réponse début juin 2018.**

Comité d'organisation :

Aurélia Gualdo, SEF, IIAC – LAHIC
Audrey Higelin, SEF, Sophiapol
Lucie Nayak, SEF, Inserm-CESP
Vincent Rubio, SEF, Sophiapol
Emmanuelle Savignac, SEF, Cerlis

Comité scientifique :

David Berliner, LAMC, Université libre de Bruxelles
Philippe Combessie, SEF, Sophiapol, Université Paris Nanterre
Charles Gadéa, IDHES, Université Paris Nanterre
Ghislaine Gallenga, SEF, AFEA, IDEMEC, Université d'Aix-Marseille
Christian Ghasarian, Institut d'ethnologie, Université de Neuchâtel
Aurélia Gualdo, SEF, IIAC – LAHIC, EHESS

Audrey Higelin, SEF, Sophiapol, Université Paris Nanterre
François Laplantine, CREA, Université Lyon 2
Carolina Kobelinsky, LESC, CNRS
Samuel Lézé, IHRIM-CNRS, ENS-Lyon
Chowra Makaremi, IRIS, EHESS, CNRS
Anne Monjaret, SEF, IIAC-LAHIC, EHESS, CNRS
Michel Naepels, IRIS, EHESS
Lucie Nayak, SEF, Inserm-CESP
Marc Renneville, CLAMOR-CNRS
Vincent Rubio, SEF, Sophiapol, Université Paris Nanterre
Emmanuelle Savignac, SEF, Cerlis, Université de la Sorbonne nouvelle
Caroline Touraut, ISP Cachan, chargée d'études à la Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP)
Nadège Vézinat, Regards-Université de Reims
Thierry Wendling, IIAC-LAHIC, EHESS

Bibliographie

- Barthélemy T., Combessie P., Fournier L.S., Monjaret A. (dir.), 2014, *Ethnographies plurielles. Déclinaisons selon les disciplines*, Paris, CTHS.
- Beaud S., Weber F., 1997, *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte.
- Becker H.S., 2002, *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte
- Ghasarian, C., 2002. *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris, Armand Colin.
- Jolly E., 2001, « Marcel Griaule, ethnologue : *La construction d'une discipline (1925-1956)* », *Journal des africanistes*, tome 71, fascicule 1. Les empreintes du renard pâle, sous la direction de Marc-Henri Piault et Joëlle Hauzeur. pp. 149-190.
- Lévi-Strauss C., 1955, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon.
- Monjaret A., Provost G. (dir.), 2013, *Elèves apprentis ethnologues. Collège, lycée*, Editions SCEREN, CNDP-CRDP, Académie de Créteil (collections Repères pour agir (RPA)- série Dispositifs), format numérique pdf et ePub, ISBN 978-2-86918-249-3.
<http://www.sceren.com/cyber-librairie-cndp.aspx?l=elevs-apprentis-ethnologues-pdf-&prod=964122>
- Passeron, J-C., 1991, *Le raisonnement sociologique : l'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan.
- Rogers S.C., 2002, « L'anthropologie en France », *Terrain*, n° 39, pp. 141-162.